

DÉPARTEMENT

59E CONGRÈS DES MAIRES : LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES



Premier partenaire des collectivités locales, le Département de Seine-et-Marne participe au 59e Congrès des maires et présidents d'établissements publics de coopération intercommunale de Seine-et-Marne qui se réunit à Dammarie-lès-Lys, ce vendredi 24 septembre.



Créé le: 24/09/2021

- Mis à jour le : 29/09/2021

Premier partenaire des collectivités



En présence de Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne, et de Lionel Beffre, préfet de Seine-et-Marne, le 59^e Congrès des maires et présidents d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de Seine-et-Marne se tient, vendredi 24 septembre, à l'Espace Pierre-Bachelet à Dammarie-lès-Lys.

À l'occasion de ce congrès, qui survient au lendemain de la séance de rentrée, le Département de Seine-et-Marne réaffirme sa volonté de se positionner en tant que premier partenaire des communes et des intercommunalités. À ce propos, le nouvel exécutif prévoit d'augmenter de manière significative le plafond des contrats ruraux afin de renforcer sa politique d'accompagnement envers les communes et intercommunalités.

Garant du bon équilibre du territoire, le Département de Seine-et-Marne est aux côtés des collectivités territoriales pour les conseiller et les accompagner dans l'élaboration de leurs projets locaux. À cet effet, plusieurs dispositifs départementaux offrent une expertise technique, comme notamment :

- [L'expertise départementale ID77](#) ;
- [Le bureau des collectivités locales](#) ;
- [La politique contractuelle](#).

Aussi, pendant le Congrès, [le Département a signé une convention de partenariat](https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/signature-de-la-convention-de-partenariat-sur-job77) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/actualites/signature-de-la-convention-de-partenariat-sur-job77>) avec des organisations professionnelles du territoire dans le cadre du dispositif JOB77. Objectif : mieux cibler les besoins de recrutement des entreprises et de proposer un accompagnement sur mesure aux candidats.

Tables rondes

RETOUR EN PHOTOS SUR LE CONGRÈS DES MAIRES



Au Congrès de maires, le président du Département de Seine-et-Marne Jean-François Parigi ira à la rencontre d

es élus pour être à l'écoute de leurs besoins, expliquer les futurs enjeux du territoire et définir les priorités des prochaines années.

À ce propos, 3 tables rondes sont organisées afin d'échanger sur l'actualité et l'avenir de la Seine-et-Marne et répondre aux préoccupations suivantes :

- Les Communes et la place de l'élu dans la France de l'après Covid-19,
- Finances des Collectivités : bilan et perspectives au sortir d'une crise inédite,
- Face au défi climatique, le rôle clé des collectivités.